



Rejetée du système, une famille bientôt à la rue

Par **lilou74**, le **29/11/2014** à **18:57**

Bonjour, rnJe suis révoltée!!! Au bord de la crise de nerf!!! J ai 2 enfants de 7 et 8 ans et on sera bientôt à la rue. Je suis séparée depuis 2 ans et je vis un enfer. J occupe un logement qui me coûte 770e après déduction des ALF.rnCe logement m a endetté. Voila plus de 2 ans que j attends un logement social.rnrnPour faire bref, je loue un logement PLI à un bailleur social mais mon loyer n a rien de social, il n est pas conventionné. Pour la mairie je ne suis pas prioritaire puisque pour eux je suis en hlm etant donné que je loue a un bailleur social. rnrnJ ai pas le droit au apl car la caf me dit que je ne suis pas en hlm.rnrnAu final, je suis endettée, j ai dû arrêter de travailler car je ne pouvais plus assumer les frais de garde. J ai déposé un dossier DALO qui a été refusé car je ne suis pas à la rue. Je ne peux prétendre à un logement d urgence car je ne répond pas aux critères. Mon assistante sociale dit que je ne suis pas un "cas social" que je n ai pas besoin d un accompagnement. Qu il me faut juste une hlm et mes problèmes seront résolus. rnrnJe n ai pas le droit au FSL (Fond de solidarité pour le logement) c est une aide du conseil général pour aider certains a payer leur loyer. Ils m ont dit qu ils ne pouvaient pas m aider car mon loyer est trop cher. S'il n etait pas élevé j aurais pas besoin de cette aide pffff. rnrnJ ai demandé un rdv avec l adjoint au maire il y a deux mois. On m a dit que ça ne servait à rien que je les appelle régulièrement et qu ils me rappelleront en temps et en heure....j attends toujours. rnrnLe père des petits ne m aide pas, il ne prend jamais les enfants, c est moi qui les assume entièrement. Il me verse 170e de pension 1 mois sur 2. Pour engager une procédure il faut que la pension ne me soit pas versée pendant 2 mois consécutifs. Il me met plus dans la m....e qu autre chose. Au moins s il arrêtait de la verser je pourrais l obtenir de la caf.rnrnJe suis prisonnière de ce logement, tant que je ne suis pas à la rue il n y a aucune solution. J ai des retards de loyer puisque sur les 770e je ne peux payer que 530. J ai 1050e de chômage et je vais au resto du coeur. J ai déposé un dossier de surendettement et j attends la reponse. Je suis assigné au tribunal la semaine prochaine par

mon bailleur. J ose même pas demander un délai avant l expulsion en sachant très bien que je ne pourrai pas honorer le loyer.rnrnJe suis désespérée. Je tourne en rond, j ai toujours travaillé et la vie sociale me manque. Je me renferme et je pète les plombs de ne pas avoir de solution. rnrnMerci aux personnes qui auront consacré de leur temps pour me lire.

Par **moisse**, le **29/11/2014 à 20:02**

Bonsoir,rnJe ne vais pas vous apporter de solution, mais tout de même corriger votre perception de la situation.rn[citation]Pour faire bref, je loue un logement PLI à un bailleur social mais mon loyer n a rien de social, il n est pas conventionné[/citation]rnCe logement est forcément conventionné, sinon il n'aurait pas bénéficié d'un engagement financier PLI.rnLes loyers sont encadrés par zone. Mais il est certain que les loyers PLI à Paris ne sont pas les mêmes qu'à La Courneuve.rnPar exemple les plafonds de loyer au m2:rn* Paris 18.38 euro (zone A)rn* La Courneuve 10.65 euro.(zone B)rnJ'ignore où vous demeurez, mais certainement une grande agglomération ou en ville frontalière (zone B)rnEn outre les logements PLI sont à vocation sociale intermédiaire si on observe les plafonds de ressource pour y avoir droit.rn[citation]J ai pas le droit au apl car la caf me dit que je ne suis pas en hlm.[/citation]rnNon, vous ne pouvez pas bénéficier de l'ALF et simultanément de l'APL.rnDes accédants à la propriété, donc hors HLM, sont éligibles aux APL.rnPeut-être auriez-vous dû passer par le secteur privé locatif lorsque vous aviez un emploi, plutôt que d'attendre un logement HLM avec le risque de délais largement pluri-annuels.rnVous avez encore quelques mois devant vous, alors insistez avec votre assistante sociale pour rencontrer l'adjoint au Maire afin qu'il intervienne rapidement.

Par **lilou74**, le **29/11/2014 à 21:22**

Bonsoir,rnrnJ habite la haute-savoie, à Annecy, près de la frontière suisse. rnOui effectivement les apl et les alf ne sont pas cumulable. Pour bénéficier des apl il faut que le loyer soit conventionné. Et sur ma quittance, il figure bien "loyer non conv. A Ech.(pm2sc)". rnOr, je loue bien à la SA d HLM "le Mont Blanc". Je ne sais pas si le terme PLI est approprié à mon logement. Je sais que c est un logement qu ils appellent intermédiaire, moins cher que le privé mais plus cher que L'HLM. J ai un T4, qui coûte 1040e. Un HLM c est environ 700e pour le même. Dans le privé 1300e environ pour les mêmes prestations (garage, interphone, parking privé, chauffage et Eau Chaude collectif, au centre ville). Il y a 8 ans, j ai eu cet ce T4 pour 820e, alors que je louais un T2 pour 780e. Mon bailleur possède une 30aine de logements comme le mien qu ils peuvent louer à qui ils veulent. Je continuais tout de même à renouveler ma demande de hlm tous les ans. Puis voyant qu on ne me proposais aucun logement pendant des années, j ai demandé à la dame pourquoi mon dossier traînait. Elle m 'a dit qu étant déjà en hlm, je n étais pas prioritaire. Et pourtant je demande un logement plus petit, même éloigné de la ville. C est ça qui est bizarre, puisque si j étais en hlm, j aurais les APL et non les AL.rnJe sais que c est pas ici que je trouverais la solution. C est juste un coup de gueulernMerci de m avoir lu :)

Par **Tesssparis**, le **30/11/2014 à 09:48**

<http://www.adoma.fr/adoma/Accueil/p-3-Accueil.htm> Bonjour, En attendant de porter plainte pour obtenir une pension alimentaire, à l'aide d'une aide juridique, envers votre ex conjoint, je vous conseille de contacter le site adoma, où il y a des personnes compétentes concernant votre relogement d'urgence, des hébergements situés dans toute la France en contactant le site ci-dessus,

Par **lilou74**, le **03/12/2014 à 21:41**

Bonjour, Merci et pour adoma c'est bon, j'ai monté un dossier. Même si c'est en vue d'obtenir un tout petit logement je suis preneuse. Malheureusement il y a toujours ces lites d'attente interminables. Je croise les doigts faut que au moins une de mes démarches aboutissent.